

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

ORDONNANCE

Avis est donné que le conseil d'arrondissement, à sa séance ordinaire du 1^{er} avril 2025, a édicté les ordonnances suivantes :

Ordonnance OCA25-RCA25-19001-003 accordant la gratuité totale de tout tarif prévu au Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2025 (RCA25-19001) pour les événements spéciaux d'avril et mai 2025;

Ordonnance OCA25-RCA09-19002-002 autorisant l'occupation temporaire du domaine public pour la tenue des événements spéciaux d'avril et mai 2025;

Ordonnance OCA25-RCA24-19004-002 autorisant la dérogation aux dispositions des règlements numéros RCA24-19004 et RCA24-19004-01 sur les nuisances pour la tenue des événements spéciaux d'avril et mai 2025;

Ordonnance OCA24-2404-15-001 déterminant la fermeture temporaire de rues pour la tenue des événements publics et spéciaux d'avril et mai 2025.

Et ce, en vertu des Règlements RCA09-19002-01 (Occupation temporaire du domaine public), RCA25-19001 (Tarification pour l'exercice financier 2025), RCA24-19004 et RCA24-19004-01 (Nuisances) et R-2404-15 (Circulation) les ordonnances pour les événements spéciaux d'avril et mai 2025.

Ces ordonnances entrent en vigueur conformément à la loi et sont disponibles pour consultation durant les heures normales de bureau au Secrétariat d'arrondissement, 1800, boulevard. Saint-Joseph. Elles peuvent également être consultées en tout temps sur le site Internet de la Ville de Montréal à l'adresse suivante : <https://montreal.ca/reglements-municipaux/>.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 4 avril 2025.

Fredy Alzate
Secrétaire d'arrondissement
Arrondissement de Lachine



PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE MONTRÉAL

ARRONDISSEMENT DE LACHINE

CERTIFICAT DE PUBLICATION ET D’AFFICHAGE

Je soussigné Fredy Alzate, secrétaire d’arrondissement de l’arrondissement de Lachine, certifie, conformément à l’article 337 de la Loi sur les cités et villes (chapitre C-19), que l’avis public concernant l’entrée en vigueur des ordonnances OCA25-RCA25-19001-003, OCA25-RCA09-19002-002, OCA25-RCA24-19004-002 et OCA24-2404-15-001 a paru le 4 avril 2025 sur le site Internet de l’arrondissement de Lachine.

EN FOI DE QUOI, j’ai signé le présent certificat à Lachine, ce 4 avril 2025.

Fredy Alzate
Secrétaire d’arrondissement

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

Ordonnance OCA25-RCA25-19001-003

Ordonnance accordant la gratuité totale de tout tarif prévu au *Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2025* (RCA25-19001) pour les événements spéciaux d'avril et mai 2025

***Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2025* (RCA25-19001)**

Ordonnance édictée le : 1^{er} avril 2025
Avis public : 4 avril 2025
Entrée en vigueur : 4 avril 2025

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

ORDONNANCE OCA25-RCA25-19001-003

(2)

Ordonnance accordant la gratuité totale de tout tarif prévu au *Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2025 (RCA25-19001)* pour les événements spéciaux d'avril et mai 2025

VU l'article 2.4 du *Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2025 (RCA25-19001)*;

Attendu que le *Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2025 (RCA25-19001)* tarifie l'occupation temporaire des installations, parcs et équipements municipaux;

À la séance ordinaire du 1^{er} avril 2025, le conseil d'arrondissement de Lachine décrète que :

1. Les tarifs prévus à l'article 6.3.2 du *Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2025 (RCA25-19001)*, pour l'occupation temporaire des parcs, sont réduits dans leur totalité pour les événements spéciaux suivants :

12 avril 2025, de 8 h à 13 h Trottoirs et espaces de stationnement devant le 735, rue Notre-Dame	« <i>Bon Mouv'</i> », organisé par le GRAME Art. 6.3.2, para. 1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e et 4 ^e
10 mai 2025, de 7 h à 17 h Plancher de danse des Anglers	« <i>Tournoi du député au profit de l'Oeuvre Soupe maison</i> », organisé par le député de Marquette Art. 6.3.2, para. 1 ^{er}
Mardis 13, 20 et 27 mai, et jeudi 15, 22 et 29 mai 2025, de 12 h 30 à 16 h Parc Saint-Louis	« <i>Prestation musicale</i> » organisée par le Réveil de Lachine Art. 6.3.2, para. 6 ^e
23 au 25 mai 2025, de 13 h à 23 h Rue Notre-Dame, entre les 10 ^e et 14 ^e Avenue	« <i>Dame Festive</i> », organisé par Opération culture et festivités de l'Ouest Art. 6.3.2, para. 1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e et 4 ^e
25 mai 2025, de 8 h 30 à 22 h Rampe de mise à l'eau du canal de Lachine	« <i>Régate Aviron</i> », organisé par Aviron Lachine Art. 6.3.2, para. 1 ^e
27 mai 2025, de 18 h 30 à 22 h 28 mai 2025, de 18 h 30 à 20 h 25 29 et 30 mai 2025, de 19 h à 21 h 31 mai 2025, de 9 h 30 à 10 h 30 Plancher de danse des Anglers	« <i>Animation au plancher de danse</i> », organisée par le Centre de loisirs de Lachine Art. 6.3.2, para. 1 ^{er}
27 mai 2025, de 9 h à 22 h Le périmètre autour du parc LaSalle, les rues Saint-Antoine et Victoria, entre les 10 ^e et 16 ^e Avenues, et les 10 ^e et 16 ^e Avenues entre les rues Saint-Antoine et Victoria	« <i>Mardis cyclistes</i> », organisé par Cyclo Club Lachine Art. 6.3.2, para. 1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e et 4 ^e
28 mai 2025, de 7 h à 17 h Parc René-Lévesque	« <i>Course populaire du Collège Sainte-Anne</i> », organisée par le Collège Sainte-Anne Art. 6.3.2, para. 6 ^e
29 mai 2025, de 10 h à 14 h Ou le 30 mai 2025, en cas de pluie Parc Noël Spinelli	« <i>Spectacle de danse Philippe-Morin</i> », organisé par l'école Philippe Morin Art. 6.3.2, para. 6 ^e

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

ORDONNANCE OCA25-RCA25-19001-003

(3)

2. Les tarifs prévus à l'article 10 du *Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2025* (RCA25-19001), pour l'utilisation de l'Aréna Pete Morin sont réduits dans leur totalité pour les événements spéciaux suivants :

26 avril 2025, de 18 h à 21 h 27 avril 2025, de 13 h à 16 h	« <i>Spectacle de patinage de fin de saison</i> », organisé par le Club de patinage artistique de Lachine
17 mai 2025, de 13 h à 14 h 30	« <i>Revue annuelle de l'Escadron 686</i> », organisée par l'Escadron 686 Lachine-Dorval cadets de l'air

3. Les tarifs prévus à l'article 11 du *Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2025* (RCA25-19001), pour l'utilisation des gymnases du Collège Sainte-Anne sont réduits dans leur totalité pour les événements spéciaux suivants :

27 avril 2025, de 8 h à 18 h Gymnase 1	« <i>Coupe Lachine</i> », organisée par Karate Do
10 mai 2025, de 9 h à 14 h Gymnases 1 et 2	« <i>Compétition amicale avec le SPVM</i> », organisée par Basketball Lachine
24 et 25 mai 2025, de 8 h à 22 h Gymnases 1 et 2	« <i>Tournoi de badminton</i> », organisé par Badminton Lachine

4. Les tarifs prévus à l'article 13 du *Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2025* (RCA25-19001), pour l'utilisation de la Maison du Brasseur, de la Vieille Brasserie ou de l'Entrepôt sont réduits dans leur totalité pour les événements spéciaux suivants :

2 avril 2025, de 9 h 30 à 15 h 30 Maison du Brasseur, Salon A	« <i>Portes ouvertes et inscriptions du Teapot</i> », organisée par La Théière / The Teapot Art. 13.2
9 avril 2025, de 19 h 30 à 21 h Maison du Brasseur, Salon A	« <i>Conférence Les Rapides de Lachine et leur évolution historique</i> », organisée par Société d'histoire de Lachine Art. 13.2
25 avril 2025, du 19 h à 21 h 26 et 27 avril 2025, du 10 h à 17 h Maison du Brasseur, salons A à D	« <i>Printemps culturel</i> », organisé par les organismes culturels de Lachine Art. 13.1 et 13.2
8 au 10 avril 2025, pour le montage 11 avril 2025, de 13 h à 20 h 12 avril 2025, de 10 h à 16 h Vieille Brasserie	« <i>Expo-vente du Cercle des fermières</i> », organisé par le Cercle des fermières Art. 13.3
1 ^{er} mai 2025, de 17 h à 22 h Salle de spectacle et salons de la Maison du Brasseur	« <i>Gala Reconnaissance 2025</i> », organisé par l'arrondissement de Lachine Art. 13.1, 13.2 et 13.4

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

ORDONNANCE OCA25-RCA25-19001-003

(4)

2 mai 2025, de 12 h à 16 h Maison du Brasseur, Salon C	« <i>Fête des bénévoles du Teapot</i> », organisée par La Théière / The Teapot Art. 13.1
14 mai 2025, de 9 h 30 à 21 h Maison du Brasseur, Salon A	« <i>Conférence Agathe Saint-Père de Repentigny : Une femme d'affaires émérite de la Nouvelle- France</i> », organisée par la Société d'histoire de Lachine Art. 13.2

5. La présente ordonnance entre en vigueur lors de sa publication.

(S) MAJA VODANOVIC

MAIRESSE
ARRONDISSEMENT DE LACHINE

(S) FREDY ALZATE

SECRETAIRE D'ARRONDISSEMENT
ARRONDISSEMENT DE LACHINE

GDD 1256901004

Ordonnance OCA25-RCA24-19004-002

Ordonnance autorisant la dérogation aux dispositions des *règlements numéros RCA24-19004 et RCA24-19004-01 sur les nuisances pour la tenue des événements spéciaux d’avril et mai 2025*

Règlement numéro RCA24-19004 sur les nuisances et abrogeant le Règlement numéro R-2535-9 sur les nuisances, et Règlement numéro RCA24-19004-01 modifiant le Règlement numéro RCA24-19004 sur les nuisances et abrogeant le Règlement numéro R-2535-9 sur les nuisances

Ordonnance édictée le : 1^{er} avril 2025
Avis public : 4 avril 2025
Entrée en vigueur : 4 avril 2025

ORDONNANCE OCA25-RCA24-19004-002

(2)

**Ordonnance autorisant la dérogation aux dispositions des règlements numéros
RCA24-19004 et RCA24-19004-01 sur les nuisances pour la tenue
des événements spéciaux d’avril et mai 2025**

VU les articles 13.1, al. 2, et 44 du *Règlement numéro RCA24-19004 sur les nuisances et abrogeant le Règlement numéro R-2535-9 sur les nuisances* :

Attendu que l’arrondissement de Lachine soutient l’offre d’activités culturelles, sportives et ludiques proposée par les parties prenantes de l’arrondissement ;

Attendu que la tenue des événements tenus sur le domaine public peut comporter l’émission de bruits perturbateurs, la vente de marchandises et d’aliments et la consommation d’alcool ;

À la séance ordinaire du 1^{er} avril 2025 le conseil d’arrondissement de Lachine :

1. Autorise, pour les événements spéciaux, aux jours et heures listés, la dérogation aux articles suivants :

12 avril 2025, de 8 h à 13 h Trottoirs et espaces de stationnement devant le 735, rue Notre-Dame	« <i>Bon Mouv’</i> », organisé par le GRAME Art. 34 (Affichage)
3 mai 2025, de 9 h à 15 h Place publique du marché	« <i>Cercle des fermières</i> » organisé par le Cercle des fermières Art. 36.1 (Vente de marchandises)
10 mai 2025, de 7 h à 17 h Plancher de danse des Anglers	« <i>Tournoi du député au profit de l’Oeuvre Soupe maison</i> », organisé par le député de Marquette Art. 13, al. 2, par. 2 ^e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs) Art. 36, par. 16 ^e b) (Consommation)
Mardis 13, 20 et 27 mai, et jeudis 15, 22 et 29 mai 2025, de 12 h 30 à 16 h Parc Saint-Louis	« <i>Prestation musicale</i> » organisée par le Réveil de Lachine Art. 13, al. 2, par. 2 ^e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs)
23 au 25 mai 2025, de 13 h à 23 h (heures à préciser à chaque jour) Rue Notre-Dame, entre les 10 ^e et 14 ^e Avenue	« <i>Dame Festive</i> », organisé par Opération culture et festivités de l’Ouest Art. 13, al. 2, par. 2 ^e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs) Art. 36, par. 16 ^e b) (Consommation) Art. 36.1 (Vente de marchandises)
27 mai 2025, de 18 h 30 à 22 h 28 mai 2025, de 18 h 30 à 20 h 25 29 et 30 mai 2025, de 19 h à 21 h 31 mai 2025, de 9 h 30 à 10 h 30 Plancher de danse des Anglers	« <i>Animation au plancher de danse</i> », organisée par le Centre de loisirs de Lachine Art. 13, al. 2, par. 2 ^e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs)
27 mai 2025, de 9 h à 22 h Rues autour du parc LaSalle	« <i>Mardis cyclistes</i> », organisé par Cyclo Club Lachine Art. 13, al. 2, par. 2 ^e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs) Art. 36, par. 16 ^e b) (Consommation) Art. 36.1 (Vente de marchandises)

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

28 mai 2025, de 7 h à 17 h Parc René-Lévesque	« <i>Course populaire du Collège Sainte-Anne</i> », organisée par le Collège Sainte-Anne Art. 13, al. 2, par. 2 ^e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs)
29 mai 2025, de 10 h à 14 h Ou le 30 mai 2025, en cas de pluie Parc Noël Spinelli	« <i>Spectacle de danse Philippe-Morin</i> », organisé par l'école Philippe Morin Art. 13, al. 2, par. 2 ^e (Bruit) Art. 13.1, al. 3 (Amplificateurs)

2. La présente ordonnance entre en vigueur le jour de sa publication.

(S) MAJA VODANOVIC

MAIRESSE
ARRONDISSEMENT DE LACHINE

(S) FREDY ALZATE

SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT
ARRONDISSEMENT DE LACHINE

GDD 1256901004

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

Ordonnance OCA25-RCA09-19002-002

**Ordonnance autorisant l'occupation temporaire du domaine public pour la tenue
des événements spéciaux d'avril et mai 2025**

*Règlement numéro RCA09-19002-01 modifiant le Règlement portant sur l'occupation du domaine
public (RCA09-19002) afin d'introduire l'autorisation de l'occupation temporaire
du domaine public pour la tenue d'événements publics*

Ordonnance édictée le : 1^{er} avril 2025
Avis public : 4 avril 2025
Entrée en vigueur : 4 avril 2025

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

ORDONNANCE OCA25-RCA09-19002-002

(2)

Ordonnance autorisant l'occupation temporaire du domaine public pour la tenue des événements spéciaux d'avril et mai 2025

VU l'article 2.1 du *Règlement numéro RCA09-19002-01 modifiant le Règlement portant sur l'occupation du domaine public (RCA09-19002)* afin d'introduire l'autorisation de l'occupation temporaire du domaine public pour la tenue d'événements publics :

Attendu que l'arrondissement de Lachine soutient l'offre d'activités culturelles, sportives et ludiques proposée par les parties prenantes de l'arrondissement;

Attendu que l'article 15, para 4^o du *Règlement numéro RCA09-19002-01 modifiant le Règlement portant sur l'occupation du domaine public (RCA09-19002-1)* introduit le permis pour l'occupation temporaire du domaine public pour la tenue d'événements publics, autorisés préalablement par ordonnance édictée par le conseil d'arrondissement;

À la séance ordinaire du 1^{er} avril 2025, le conseil d'arrondissement de Lachine :

1. Autorise l'occupation temporaire du domaine public pour les événements spéciaux listés aux heures et lieux indiqués :

12 avril 2025, de 8 h à 13 h Trottoirs et espaces de stationnement devant le 735, rue Notre-Dame	« <i>Bon Mouv'</i> », organisé par le GRAME
3 mai 2025, de 9 h à 15 h Place publique du marché	« <i>Cercle des fermières</i> » organisé par le Cercle des fermières
10 mai 2025, de 7 h à 17 h Plancher de danse des Anglers	« <i>Tournoi du député au profit de l'Oeuvre Soupe maison</i> », organisé par le député de Marquette
Mardis 13, 20 et 27 mai, et jeudi 15, 22 et 29 mai 2025, de 12 h 30 à 16 h Parc Saint-Louis	« <i>Prestation musicale</i> » organisée par le Réveil de Lachine
23 au 25 mai 2025, de 13 h à 23 h Rue Notre-Dame, entre les 10 ^e et 14 ^e Avenues	« <i>Dame Festive</i> », organisé par Opération culture et festivités de l'Ouest
25 mai 2025, de 8 h 30 à 22 h Rampe de mise à l'eau du canal de Lachine	« <i>Régate Aviron</i> », organisé par Aviron Lachine
27 mai 2025, de 18 h 30 à 22 h 28 mai 2025, de 18 h 30 à 20 h 25 29 et 30 mai 2025, de 19 h à 21 h 31 mai 2025, de 9 h 30 à 10 h 30 Plancher de danse des Anglers	« <i>Animation au plancher de danse</i> », organisée par le Centre de loisirs de Lachine
27 mai 2025, de 9 h à 22 h Le périmètre autour du parc LaSalle : les rues Saint-Antoine et Victoria, entre les 10 ^e et 16 ^e Avenues, et les 10 ^e et 16 ^e Avenues entre les rues Saint-Antoine et Victoria	« <i>Mardis cyclistes</i> », organisé par Cyclo Club Lachine
28 mai 2025, de 7 h à 17 h Parc René-Lévesque	« <i>Course populaire du Collège Sainte-Anne</i> », organisée par le Collège Sainte-Anne

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

ORDONNANCE OCA25-RCA09-19002-002

(3)

29 mai 2025, de 10 h à 14 h Ou le 30 mai 2025, en cas de pluie Parc Noël Spinelli	« <i>Spectacle de danse Philippe-Morin</i> », organisé par l'école Philippe Morin
---	--

2. La présente ordonnance entre en vigueur le jour de sa publication.

(S) MAJA VODANOVIC

MAIRESSE
ARRONDISSEMENT DE LACHINE

(S) FREDY ALZATE

SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT
ARRONDISSEMENT DE LACHINE

GDD 1256901004

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

Ordonnance OCA24-2404-15-001

**Ordonnance déterminant la fermeture temporaire de rues pour la tenue
des événements publics et spéciaux d’avril et mai 2025**

Règlement numéro R-2404-15 portant sur la circulation

Ordonnance édictée le : 1^{er} avril 2025
Avis public : 4 avril 2025
Entrée en vigueur : 4 avril 2025

VILLE DE MONTRÉAL – ARRONDISSEMENT DE LACHINE

ORDONNANCE OCA25-2404-15-001

(2)

**Ordonnance déterminant la fermeture temporaire de rues pour la tenue
des événements publics et spéciaux d’avril et mai 2025**

VU l’article 18.1, al. 1 du *Règlement numéro R-2404-15 portant sur la circulation* :

Attendu que l’arrondissement de Lachine soutient l’offre d’activités culturelles, sportives et ludiques proposée par les parties prenantes de l’arrondissement;

À la séance ordinaire du 1^{er} avril 2025, le conseil d’arrondissement de Lachine :

1. Décrète l’interdiction :

- a. de stationnement sur les deux cases devant le 735, rue Notre-Dame, à l’occasion de l’événement « *Bon Mouv’* », organisé par le GRAME, le 12 avril 2025, de 8 h à 13 h ;
- b. de stationnement et de circulation de véhicules routiers sur la rue Notre-Dame, entre les 10^e et 14^e Avenues, à l’occasion de l’événement « *Dame Festive* », organisé par Opération culture et festivités de l’Ouest, du 23 au 25 mai 2025, de 13 h à 23 h ;
- c. de stationnement et de circulation de véhicules routiers sur les rues entourant le parc LaSalle, notamment les rues Saint-Antoine et Victoria, entre les 10^e et 16^e Avenues, les 10^e et 16^e Avenues, entre les rues Victoria et Saint-Antoine, à l’occasion de l’événement « *Les Mardis cyclistes* », organisés par Cyclo-Club Lachine, le 27 mai 2025, de 9 h à 22 h.

2. La présente ordonnance entre en vigueur le jour de sa publication.

(S) MAJA VODANOVIC

MAIRESSE
ARRONDISSEMENT DE LACHINE

(S) FREDY ALZATE

SECRÉTAIRE D’ARRONDISSEMENT
ARRONDISSEMENT DE LACHINE